

COMMENT S'INSCRIRE A L'EXAMEN DU BEP EN CANDIDAT LIBRE ?

Le BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) est un diplôme national délivré par l'Education Nationale.

Il n'y a pas de condition de diplôme, de nationalité ou de stages en entreprises pour s'inscrire au BEP en candidat libre. Il faut juste avoir 18 ans, sans âge limite.

L'examen du BEP a lieu chaque année au mois de juin. Il existe une session de remplacement en septembre pour les candidats qui justifient d'un empêchement en juin.

L'examen est organisé académie par académie. Votre académie dépend de l'adresse postale que vous renseignez lors de l'inscription.

L'inscription à l'examen est normalement gratuite. Certaines académies facturent des frais de participation à hauteur de 5€. Le paiement se fait par chèque au moment de l'envoi des documents d'inscription.

L'inscription se fait en deux temps.

- ➔ La pré-inscription en ligne sur le site de l'académie
- ➔ L'inscription en renvoyant les documents signés à l'académie

Pour chacune des deux étapes, les délais sont impératifs, le cachet de la poste faisant foi.

LA PRÉ-INSRIPTION

1. Se connecter sur le site de son académie. Exemple : **ac-lyon.fr** Cliquer sur l'onglet **Examens et concours**
2. Cliquer sur le lien **Examens de l'enseignement professionnel**
3. Cliquer sur le lien **BEP** Cliquer sur le lien **Inscriptions 2019**
4. **OU SE CONNECTER DIRECTEMENT SUR LE SITE**
<https://ecc.orion.education.fr/inscrinetpro/inscriptionpublic>



LE CHOIX DE VOTRE ACADÉMIE

Vous choisissez l'académie de votre lieu de résidence ou de domiciliation pour l'examen



RECOMMANDATION

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT VOUS PRÉ INSCRIRE À L'EXAMEN DU BEP SUR LE SITE DE VOTRE ACADÉMIE ENTRE MI-OCTOBRE ET MI-NOVEMBRE ET RENVoyer LES DOCUMENTS DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION DANS LES DÉLAIS IMPARTIS.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Accueil Grand Public

L'inscription à un examen professionnel se fait en deux temps :

- Vous procédez à votre pré-inscription par internet. Dès sa prise en compte un mél vous sera adressé automatiquement et vous permettra d'éditer votre confirmation d'inscription et une note d'inscription.
- Le retour par voie postale de la confirmation d'inscription signée et accompagnée éventuellement des pièces justificatives demandées validera définitivement votre inscription. Ce(s) document(s) devra (devront) être renvoyé(s) dans les délais qui vous seront indiqués dans la confirmation d'inscription.

Souhaitez-vous consulter la liste des spécialités ouvertes pour ce service d'inscription?

Suite

Abandon

SESSION

Cette rubrique concerne uniquement les candidats qui se sont déjà présentés à l'examen du BEP précédemment. Pour ceux qui s'inscrivent pour la première fois, cliquer sur **SUITE** sans rien remplir.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Origine session précédente

Si vous vous êtes présenté au BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES lors d'une session précédente dans la même académie et si vous possédez votre ancien numéro de candidat, indiquez le dans la rubrique 'Numéro redoublant'.

Les informations suivantes vous sont demandées afin de faciliter votre inscription.

Si vous ne possédez aucune de ces informations, NE SAISISSEZ AUCUNE INFORMATION (ni numéro, ni date de naissance) et passez à l'écran suivant en utilisant le bouton 'Suite'.

Numéro redoublant	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/> <i>exemple : 17/10/1999</i>

Suite **Retour** **Abandon**

IDENTITÉ

Pour les candidats nés à l'étranger, le département de naissance est le 099. Indiquer alors le pays de naissance. Pour les candidats nés en France, ne pas indiquer le pays de naissance.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Identité

Titre de civilité *	<input type="text" value="..."/>	
Nom de famille *	<input type="text"/>	<i>(exemple : nom de naissance)</i>
Nom d'usage	<input type="text"/>	<i>(exemple : nom marital)</i>
Prénom(s) *	<input type="text"/>	
Nationalité *	<input type="text" value="FRANCAIS"/>	
Date de naissance *	<input type="text"/>	<i>(exemple : 17/10/1999)</i>
Commune de naissance *	<input type="text"/>	
Département de naissance *	<input type="text"/>	<i>(exemple : 014 pour le Calvados)</i>
Arrondissement de naissance	<input type="text"/>	<i>(exemple : 05 pour PARIS 5ième)</i>
Pays de naissance (si département = 099)	<input type="text"/>	

Suite **Abandon**

AUTRES DONNÉES PERSONNELLES

Catégorie : Vous pouvez cocher SALARIÉ INDIVIDUEL ou AUTRE INDIVIDUEL (= candidat libre). En cas d'hésitation, cochez AUTRE INDIVIDUEL. Attention : ne pas sélectionner enseignement à distance formation continue.

Situation à l'inscription : la rubrique ne doit pas être renseignée.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Autres données personnelles

La rubrique Situation à l'inscription ne doit pas être renseignée

Catégorie *	AUTRE INDIVIDUEL
Situation à l'inscription (Cette information ne concerne que les candidats de la formation continue)	...
Handicap (1) *	NON HANDICAPE

(1) Si vous pensez pouvoir bénéficier d'aménagements des conditions d'examen prévus par la réglementation pour les candidats présentant un handicap (Code de l'éducation - articles D.351-27 à D.351-31), sélectionnez "Handicapé" et contactez au plus vite le service des examens de votre académie. Votre demande d'aménagements doit être faite avant la date de clôture des inscriptions à l'examen.

[Suite](#) [Retour](#) [Abandon](#)

CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT

Sélectionnez la ville ou le département le plus proche de l'endroit où vous souhaitez passer les épreuves. Il s'agit d'un choix indicatif. La répartition se fait en fonction de la capacité d'accueil des centres d'examens existants. (CDTS individuels = candidats individuels)

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Choix de l'établissement

Établissement



...

- INDIVIDUEL 75
- INDIVIDUEL 77 NORD
- INDIVIDUEL 77 SUD
- INDIVIDUEL 78
- INDIVIDUEL 91
- INDIVIDUEL 92
- INDIVIDUEL 93
- INDIVIDUEL 94
- INDIVIDUEL 95

Suite

Abandon

Les centres de formation qui font passer le BEP Photographie ne sont pas nombreux.

Etablissements Examen Photo	Ville	Code postal
LP Brassai	Paris	75015
Lycée Champollion	Lattes	34973
Lycée Etienne Jules Marrey	Boulogne billancourt	92100
Lycee Léonard de Vinci	Montaigu	85603
Lycée St Joseph La salle	Pruillé le chétif	72700
Lycée Blaise Pascal	Marseille	13012
CE3P	Ivry sur Seine	94200
SEPR	Lyon	69424
Lycée professionnel Docteur Clément de Pémillé	Graulhet	81302
LP Louise de Bettignies	Cambrai	59407
Lycée Molière	Orthez	64301
LP Notre Dame de la Providence	St Dié des Vosges	88100
LP St Etienne	Cahors	46000
Lp St Vincent de Paul	Le Havre	76600
LP St Marie	Saint Etienne	42007
LP Toulouse Lautrec	Bordeaux	33000
LP Victor Laloux	Tours	37200
LP Lafayette	Clermond-Ferrand	63002
Lycée Surger	St Denis	93200
UFA Latécoère	Istres	13800
Université régionale des métiers et de l'artisanat	St Paul	97435

CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ

Choisissez « Photographie » dans la liste déroulante.

ministère de l'éducation nationale

INSCRIPTION

Spécialité présentée ✓ PHOTOGRAPHIE (32303)

- METIERS DU CUIR OPTION CHAUSSURES (24302)
- METIERS DU CUIR OPTION MAROQUINERIE (24303)
- METIERS DU CUIR OPTION SELLERIE GARNISSAGE (24304)
- METIERS DU GAZ (22708)
- METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE (24002)
- METIERS ET ARTS DE LA PIERRE (23206)
- MODELEUR MAQUETTISTE (25112)
- OPERATEUR EN APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE (33103)
- OPTIQUE LUNETTERIE (31207)
- PLASTIQUES ET COMPOSITES (22503)
- PROCEDES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET PAPIERS-CARTONS (22001)
- PRODUCTION MECANIQUE (25111)
- REALISATION D'OUVRAGES DE METALLERIE DU BATIMENT (25405)
- REALISATION PROD. IMPRIMES PLURIMEDIA OPT. PR. GRAPH. (32207)
- REALISATION PROD. IMPRIMES PLURIMEDIA OPT. PR. IMPRI. (32208)
- REALISATIONS DU GROS-OEUVRE (23204)
- REPRESENTATION INFORMATISEE DE PRODUITS INDUSTRIEL (20004)
- RESTAURATION OPTION CUISINE (22106)
- RESTAURATION OPTION: COMMERCIALISATION ET SERVICES (33404)
- SYSTEMES NUMERIQUES (25513)
- TOPOGRAPHIE (23105)
- TRAVAUX PUBLICS (23106)

Vous êtes-vous déjà

Oui

Non

Vous présentez-vous

Dépot Dossier VAE ou

Oui

Non

Communication de v

J'accepte la communi

sites internet de socié

Oui

Non

Communication de vos résultats aux collectivités territoriales *

J'accepte la communication de mes résultats, de mon nom et de mon adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations :

Oui

Non

CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ

Si vous n'avez jamais passé de BEP cochez la case NON et faites votre choix pour les autres rubriques.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Choix de la spécialité

Spécialité présentée * PHOTOGRAPHIE (32303) ▾

Vous êtes-vous déjà présenté à un BEP ?

Oui

Non

Vous présentez-vous dans le cadre de la VAE ?

Dépot Dossier VAE ou Epreuves complémentaires

Oui

Non

Communication de vos résultats aux sociétés de droit privé *

J'accepte la communication de mes résultats d'examen, en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé :

Oui

Non

Communication de vos résultats aux collectivités territoriales *

J'accepte la communication de mes résultats, de mon nom et de mon adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations :

Oui

Non

[Suite](#) [Retour](#) [Abandon](#)

CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ

Si vous avez déjà passé un BEP cochez la case OUI et faites votre choix pour les autres rubriques.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Choix de la spécialité

Spécialité présentée * PHOTOGRAPHIE (32303) ▾

Vous êtes-vous déjà présenté à un BEP ?

Oui

Non

Vous présentez-vous dans le cadre de la VAE ?

Dépot Dossier VAE ou Epreuves complémentaires

Oui

Non

Communication de vos résultats aux sociétés de droit privé *

J'accepte la communication de mes résultats d'examen, en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé :

Oui

Non

Communication de vos résultats aux collectivités territoriales *

J'accepte la communication de mes résultats, de mon nom et de mon adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations :

Oui

Non

[Suite](#) [Retour](#) [Abandon](#)

Si vous n'avez jamais présenté cette spécialité, ne pas renseigner la dernière spécialité présentée.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Choix de l'ancienne spécialité

Spécialité PHOTOGRAPHIE

Vous êtes-vous déjà présenté à cette spécialité ?

Oui

Non

Si oui, renseignez les rubriques suivantes pour votre dernière inscription :

Dernière spécialité présentée ... ▾

Session déjà présentée ... ▾

[Suite](#) [Retour](#) [Abandon](#)

CHOIX DE CANDIDATURE

Choisissez « GLOBALE », si vous passez toutes les épreuves la même année.

La forme «PROGRESSIVE » convient aux candidats qui décident de passer une partie des épreuves en 2020 et le reste des épreuves en 2021.

Nous vous conseillons de choisir la forme GLOBALE. En cas d'échec à l'examen, vous gardez le bénéfice de toutes les notes supérieures à 10/20 pour la session de 2021. Et vous vous laissez la possibilité de réussir du 1^{er} coup !

Cocher la case OUI si vous possédez déjà un diplôme de niveau au moins équivalant au BEP pour bénéficier de reports de notes ou de dispenses d'épreuves. Vous pouvez également bénéficier du report de notes si vous avez présenté dans les 5 ans un CAP en le réussissant ou non.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Choix de candidature

Forme de passage

Forme globale : le candidat présente toutes les épreuves, hors bénéfice de note ou dispense d'épreuve, au cours d'une même session.

Forme progressive : le candidat choisit les épreuves qu'il souhaite présenter à chaque session.

Forme de passage choisie * GLOBALE

Possédez-vous des bénéfices de notes ou des dispenses d'épreuves ?

Oui

Non

Suite Retour Abandon

INFORMATION SUR LES ACQUIS

Si vous avez déjà des diplômes français ou des équivalences de diplômes français, vous pouvez bénéficier de reports de notes ou de dispenses d'épreuves. Lors de la confirmation de votre inscription par courrier, vous devrez joindre la copie des diplômes justifiant votre demande.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Information sur les acquis

Vous avez précédemment déclaré posséder des bénéfices de notes ou dispenses d'épreuves.

Dans les écrans suivants vous devrez:

- indiquer les diplômes ou titres que vous possédez en totalité ou partie;
- puis, pour chacun des diplômes ou titres déclarés, renseigner les parties que vous possédez.

A l'issue de cette saisie, un récapitulatif des épreuves pour lesquelles vous avez souhaité conserver des bénéfices ou dispenses sera affiché. Vous n'aurez pas à subir ces épreuves pour cette session.

Pour plus d'informations, consulter le Guide.

Suite

Retour

Abandon

DIPLÔMES OU TITRES POSSÉDÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE

- Un diplôme de BEP, de BAC, de licence, de maîtrise... dispense des épreuves générales de français, mathématiques, histoire-géographie et EPS. Une copie du diplôme est à joindre au dossier d'inscription. **Un seul diplôme suffit pour la dispense.**
- Si vous avez échoué à un BEP ou un CAP il y a moins de 5 ans (2015) vous pouvez bénéficier du report de notes que vous avez obtenues aux matières générales.
- Si vous avez obtenu un BEP avant 2011, choisir Titulaire autre spécialité ancien décret.
- Si vous n'avez aucun diplôme, vous pouvez choisir d'être dispensé des épreuves d'EPS (sport), sans condition. Toutes les autres épreuves sont obligatoires. Attention l'inscription à l'épreuve rend la présence obligatoire.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Diplômes ou titres possédés en totalité ou partie

Si vous ne trouvez pas vos acquis dans les choix proposés, veuillez contacter votre service gestionnaire.

Cochez les diplômes ou titres que vous possédez en totalité ou en partie :

- BAC,BP,BT,ACCES ETUDES UNIVERSITE.. - TOUTE SPECIALITE (TITRE RNCP DE NIVEAU IV) (49Z - 90000)
- CAP EDUCATION NATIONALE - REFUSE A UNE SPECIALITE CAP (NON TITULAIRE DU CAP) (500 - 00007)
- BEP EDUCATION NATIONALE - BENEFICES AUTRES SPECIALITES BEP (510 - 00006)
- BEP EDUCATION NATIONALE - TITULAIRE AUTRE SPECIALITE (510 - 90003)
- BEP EDUCATION NATIONALE - TITULAIRE AUTRE SPECIALITE ANCIEN DECRET (510 - 90007)
- BEP AGRICOLE, MARITIME - TITULAIRE TOUTE SPECIALITE (51B - 90000)

Suite

Retour

Abandon

SAISIES DES ACQUIS POUR BÉNÉFICES OU DISPENSES

- Dans tous les cas, vous pouvez choisir de repasser une des épreuves parce que vous êtes sûr de gagner des points. Attention l'épreuve devient alors obligatoire.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Saisie des acquis pour bénéfices de notes ou dispenses

Diplôme : BEP EDUCATION NATIONALE - TITULAIRE AUTRE SPECIALITE

Cocher les acquis que vous souhaitez conserver.

Titulaire: BEP EDUCATION NATIONALE - TITULAIRE AUTRE SPECIALITE

Année d'obtention 2013 ↓

Voici les épreuves dont vous pouvez bénéficier :

EG1 FRANCAIS,HISTOIRE-GEO&ENS.MO&C	DISPENSE ↓
EG2 MATH&SCIENCES PHYS. ET CHIMIQ.	DISPENSE ↓
EG3 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	DISPENSE ↓

Suite Retour Abandon

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Bilan des acquis

Voici les épreuves concernées par vos déclarations précédentes

Epreuve	Position	Note
EG1 FRANCAIS,HISTOIRE-GEO&ENS.MO&C	DISPENSE	
EG2 MATH&SCIENCES PHYS. ET CHIMIQ.	DISPENSE	
EG3 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	DISPENSE	

Suite Retour Abandon

SAISIES DES ACQUIS POUR BÉNÉFICES OU DISPENSES

Si vous avez passé le BEP dans cette même spécialité il y a moins de 5 ans (il n'est pas obligatoire de l'avoir réussi), vous pouvez choisir de conserver le bénéfice de certaines matières ou de demander un report de note pour vous assurer des points supplémentaires. Vous devez indiquer l'académie, l'année d'obtention du diplôme et la note obtenue pour le bénéfice de notes.

INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Saisie des acquis pour bénéfices de notes ou dispenses

Diplôme : BEP EDUCATION NATIONALE - PHOTOGRAPHIE

Cocher les acquis que vous souhaitez conserver.

- EG1 -- FRANCAIS,HISTOIRE-GEO&EDUC.CIV
- EG2 -- MATH&SCIENCES PHYS. ET CHIMIQ.
- EG3 -- EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
- EP1 -- ETUDE TECHNO.&ARTISTIQ. PROD.
- EP2 -- REALISATION PRODUCTION PHOTO.
- QLV -- QUALIFICATION LANGUE VIVANTE

Année d'obtention ... ▾ Lieu d'obtention ... ▾

Note obtenue (Exemple : 10.00)

Voici les épreuves dont vous pouvez bénéficier :

EP2 REALISATION PRODUCTION PHOTO.

[Suite](#) [Retour](#) [Abandon](#)

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

Vous avez terminé votre pré-inscription. Vérifiez toutes les informations contenu dans la fiche récapitulative, notamment les épreuves pour lesquelles vous êtes inscrit.

- EP 1
- EP 2
- EG 1 (si vous n'avez aucun diplôme)
- EG 2 (si vous n'avez aucun diplôme)
- EPS (si vous faites le choix)

Autres données personnelles				
Catégorie	AUTRE INDIVIDUEL			
Situation à l'inscription (Cette information ne concerne que les candidats de la formation continue)				
Handicap (1)	NON HANDICAPE			
<small>(1) Si vous pensez pouvoir bénéficier d'aménagements des conditions d'examen prévus par la réglementation pour les candidats présentant un handicap (Code de l'éducation - articles D.351-27 à D.351-31), sélectionnez "Handicapé" et contactez au plus vite le service des examens de votre académie. Votre demande d'aménagements doit être faite avant la date de clôture des inscriptions à l'examen.</small>				

Candidature	
Etablissement	INDIVIDUEL 78
Spécialité	PHOTOGRAPHIE
VAE	Non
Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé	Oui
Communication des résultats d'examen, du nom et de l'adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations	Oui
Forme de passage	GLOBALE

Acquis	
Diplôme(s) que vous possédez en totalité ou en partie	
<ul style="list-style-type: none"> • BEP EDUCATION NATIONALE - TITULAIRE AUTRE SPECIALITE (90003) 	

Epreuves				
Matière	Code	Position	Note	Mode d'évaluation
EP1 ETUDE TECHNO.&ARTISTIQU. PROD.	UP1	INSCRIT		PONCTUEL
EP2 REALISATION PRODUCTION PHOTO.	UP2	INSCRIT		PONCTUEL
y compris PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT				
EG1 FRANCAIS,HISTOIRE-GEO&ENS.MO&C	UG1	DISPENSE		obtenu en 2013
EG2 MATH&SCIENCES PHYS. ET CHIMIQ.	UG2	DISPENSE		obtenu en 2013
EG3 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	UG3	DISPENSE		obtenu en 2013

Valider votre inscription
Retour
Abandon

RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

Une fois votre inscription en ligne terminée, vous recevrez par mail une confirmation d'inscription. Vérifiez votre boîte mail et vos courriers indésirables.

Vous devez imprimer, corriger les éventuelles erreurs du document, dater et signer puis renvoyer avec les pièces justificatives (copie de vos diplômes) à l'académie avant la date limite indiquée.

Vous serez alors définitivement inscrit à l'examen. Vous recevrez votre convocation début avril 2020.



INSCRIPTION : BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Validation de votre inscription

Votre pré-inscription est effective

Votre numéro de dossier est le suivant : **13277 - 0**

Notez-le soigneusement

Vous recevrez également les documents proposés à l'impression ci-dessous par mél.

Vous devez vérifier votre boîte mél ainsi que le dossier « courriers indésirables ».
En l'absence de mél dans les 12 heures suivant la validation de votre pré-inscription,
vous devez impérativement et immédiatement prévenir le service académique de votre rectorat.

 